Comment améliorer les connaissances et développer les outils de protection de la biodiversité ?

Animateur: François Letourneux Président de la Commission Aires Protégées de l'UICN France



Développer les Listes rouges régionales des espèces menacées selon la méthodologie de l'UICN



Elaborer des Listes rouges pour les écosystèmes



Renforcer la gestion des aires protégées : les catégories UICN et la liste verte

















Comment améliorer les connaissances et développer les outils de protection de la biodiversité ?

Animateur: François Letourneux, Président Commission Aires Protégées, UICN France

Développer les Listes rouges régionales des espèces menacées selon la méthodologie de l'UICN

Développer les Listes rouges régionales des espèces menacées

Florian Kirchner, Chargé de programme « espèces », UICN France

Elaboration des Listes rouges régionales des espèces menacées en Haute-Normandie

- Véronique Bérégovoy, Vice-présidente déléguée au développement durable de la région Haute-Normandie
- Anne-Laure Chouquet, Chef de projet « Mission Indicateurs », Observatoire de la Biodiversité de Haute-Normandie





Développer les Listes rouges régionales des espèces menacées

Florian Kirchner Chargé de programme « espèces », UICN France

Liste rouge mondiale

© Sonia Françoise / CBNM



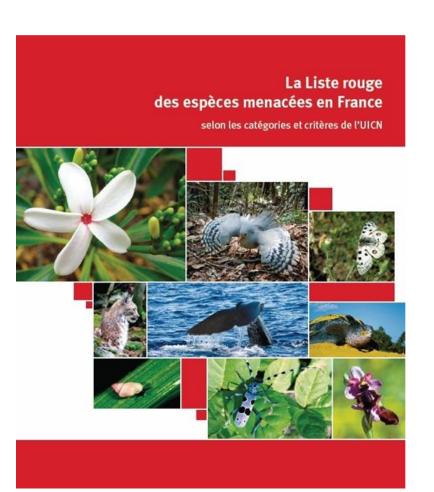


- Etat des lieux développé depuis 1963
- Outil de référence sur la situation des espèces à l'échelle mondiale
- Méthodologie UICN : critères précis et démarche scientifique objective
- Identifier les priorités d'actions
 Sensibiliser l'opinion et les décideurs
 Guider les politiques et les stratégies
 concernant les espèces



www.iucnredlist.org

Liste rouge nationale





- Outil scientifique et décisionnel de référence concernant le risque de disparition des espèces en France
- Sur la base de la méthodologie UICN
- Réalisé dans un cadre partenarial et collégial

Tous les résultats sur :

www.uicn.fr/Liste-rouge-France.html

Contexte régional Contexte régional

- Depuis quelques années, de plus en plus de démarches d'élaboration de listes rouges voient le jour dans les régions
- Besoin de disposer d'inventaires des espèces menacées à l'échelle régionale
- Besoin d'outils pour orienter les actions de conservation au niveau local (identification des priorités d'action pour les espèces, révision des listes régionales d'espèces protégées, élaboration des trames vertes et bleues, définition des stratégies de conservation...)

Projet d'appui



Projet associant:









Objectif

Favoriser la réalisation et le développement des Listes rouges des espèces menacées à l'échelle des régions administratives de France métropolitaine, sur la base d'une méthodologie commune

Principales activités

- Appui et conseils (publication de guides pratiques, formation à l'application de la méthodologie de l'UICN, labellisation...)
- Mise en réseau des initiatives (tableau de bord des projets existants, mise en ligne des résultats, diffusion d'informations...)

Principales actions réalisées :

- Publication d'un guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées
- Organisation de journées de formation
- Labellisation « UICN » des Listes rouges régionales (17 listes labellisées, 12 autres en cours)

Parmi les actions prévues :

- Mise au point d'un tableau de bord des Listes rouges régionales
- Organisation d'un séminaire « Listes rouges régionales » en fin d'année



Informations et outils disponibles sur : <u>www.uicn.fr/Listes-rouges-regionales.html</u>



Elaboration des Listes Rouges régionales des espèces menacées en Haute-Normandie

L'UICN et les collectivités territoriales se mobilisent ensemble pour la biodiversité 11/06/2013

Véronique Bérégovoy - Vice-présidente au développement durable du Conseil Régional de Haute-Normandie

Anne-Laure Chouquet – Chef de projet – Mission Indicateurs de l'Observatoire de la Biodiversité de Haute-Normandie









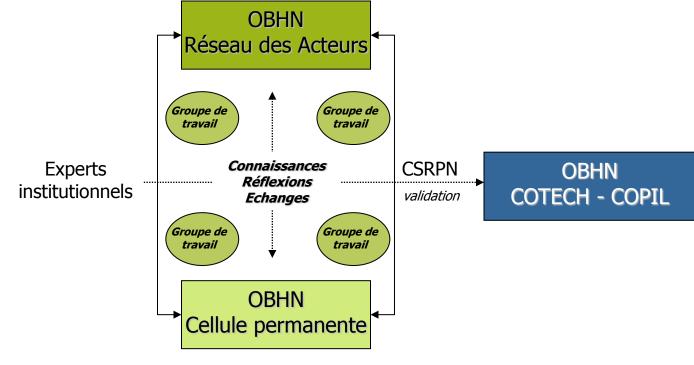




Création de l'OBHN et Gouvernance

• 2008 : Etude de préfiguration

· 2010 : Création de l'OBHN













Missions de l'OBHN

Objectif:

- → Développer des outils environnementaux d'aide à la décision
- → Mettre en place une stratégie de suivi de l'état de la biodiversité



Missions:

- → Fédérer un réseau d'acteurs régionaux
- → Développer le SINP régional
- → Créer des indicateurs de la biodiversité



Nombre d'espèces menacées des Listes Rouges haut-normandes













Démarche d'élaboration des Listes **Rouges Régionales**

Etapes :

- 1. Réalisation d'une étude de faisabilité en concertation avec les experts régionaux
- 2. Contractualisation par des marchés publics dérogatoires (art. 35-II-8 du Code des Marchés Publics)
- 3. Elaboration de la Liste Rouge Régionale selon la méthodologie UICN
- 4. Validation en 3 temps











Les projets de Listes Rouges en cours portés par l'OBHN

- 5 projets en cours :
 - →1 Liste Rouge en cours de labellisation
 - →2 Listes Rouges en production
 - →2 Listes Rouges à l'étape de l'étude de faisabilité

Actuellement 2 LR disponibles



LISTE ROUGE des ORTHOPTÈRES













Intérêts des Listes Rouges comme outils de protection

→Etablissement d'un socle commun d'espèces à enjeux au sein de la région et identification des enjeux sur le territoire

→ Déclinaison des programmes opérationnels pouvant alimenter la Stratégie Régionale de la Biodiversité de Haute-Normandie: SRCE / SCAP











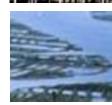
Comment améliorer les connaissances et développer les outils de protection de la biodiversité ?

Animateur: François Letourneux, Président Commission Aires Protégées, UICN France











Elaborer des Listes rouges pour les écosystèmes

Elaborer des Listes rouges pour les écosystèmes

Aurélien Carré, chargé de projet « Liste rouge des écosystèmes », UICN France



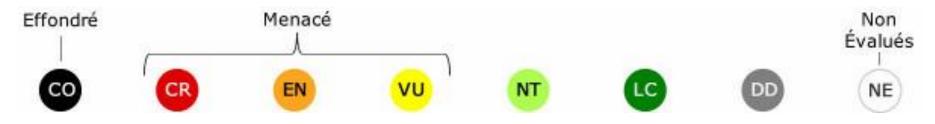


La Liste rouge des écosystèmes de l'UICN

Aurélien Carré Chargé de projet « Liste rouge des écosystèmes », UICN France

Les objectifs

- Deux buts principaux :
 - Evaluation globale des écosystèmes de la planète pour 2025
 - Développement à venir de Listes rouges régionales, nationales et locales
- Des catégories de menaces basées sur des critères simples et quantifiables
 - Basés sur l'ampleur, le déclin historique et actuel, et les raisons du déclin
 - Permettant des comparaisons entre plusieurs régions et périodes de temps



- Caractéristiques attendues :
 - Facilement compréhensible par les décideurs et le grand public
 - Complémentaire de la Liste rouge des espèces menacées™ de l'UICN
 - Transparente, objective et scientifiquement rigoureuse

Et en France?

Quelle est le rôle d'une Liste rouge nationale des écosystèmes ?

Pour la communauté scientifique :

- Réaliser des études normalisées et comparables sur l'état de conservation des écosystèmes français
- Fournir un état des lieux des connaissances disponibles et identifier les manques

Pour les gestionnaires et les collectivités :

- Prioriser les actions de conservation et mettre en évidence les meilleurs pratiques
- Aménager le territoire en prenant en compte les risques encourus pour les écosystèmes
- Mettre en place des mesures de restauration efficaces
- → S'engager avec les partenaires du territoire
- > Sensibiliser les décideurs politiques à toutes les échelles, le plus en amont possible 18



• Deux études réalisées :

- Exercice d'application sur quelques écosystèmes de Zones Humides de France métropolitaine (2012), en partenariat avec la Tour du Valat
- Pré-évaluation d'écosystèmes forestiers de France métropolitaine (en cours), en partenariat avec le MAAF et l'ONF
- Création d'un groupe de travail spécifique au sein du Comité français de l'UICN

Objectif principal:

Utilisée en complément de la Liste rouge des espèces menacées, ils seront ensemble l'indicateur le plus instructif de la diversité biologique et abiotique, à toutes les échelles















Comment améliorer les connaissances et développer les outils de protection de la biodiversité ?

Animateur: François Letourneux, Président Commission Aires Protégées, UICN France

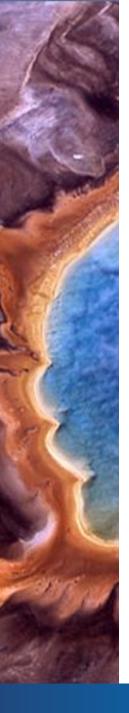
Renforcer la gestion des aires protégées: Les catégories UICN et la liste verte

Renforcer la gestion des aires protégées : les catégories UICN et la liste verte

Thierry LEFEBVRE, Chargé de programme Aires protégées , UICN France

Témoignage de la Région Île-de-France

 Camille BARNETCHE, Adjointe à la Chef du service patrimoine et ressources naturelles du Conseil régional d'Île-de-France





Renforcer la gestion des aires protégées : les catégories UICN et la liste verte

Thierry LEFEBVRE, Chargé de programme Aires protégées, UICN France



Analyser les objectifs de conservation de la biodiversité

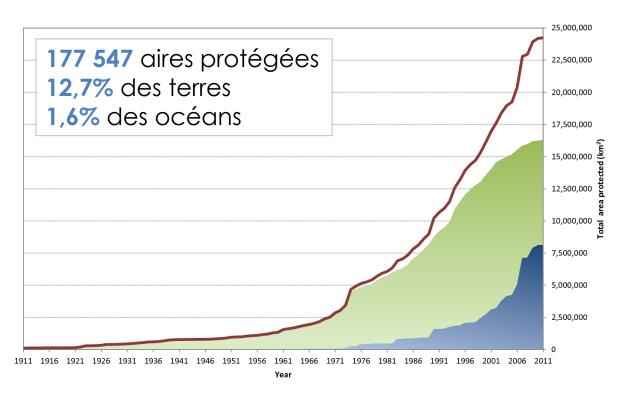
ASSIGNATION DES CATÉGORIES DE GESTION





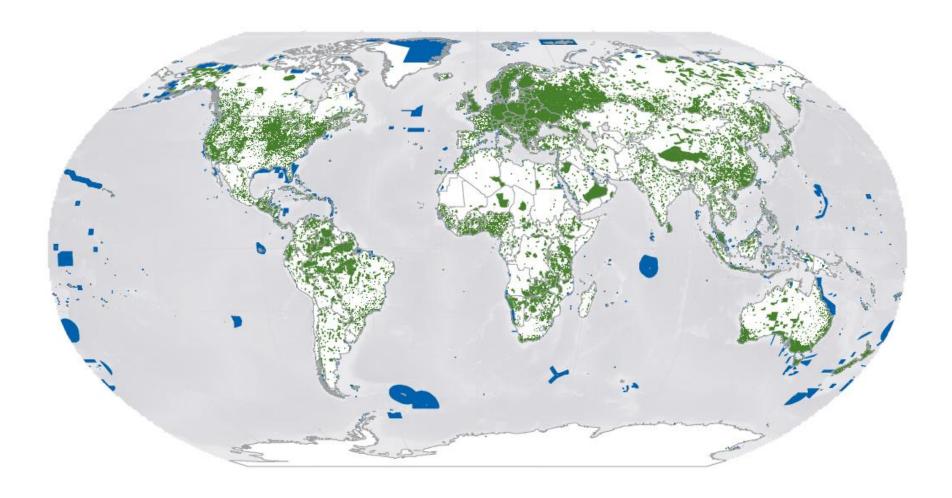
Croissance

Croissance cumulée des aires protégées



Source: IUCN and UNEP-WCMC (2012) The World Database on Protected Areas (WDPA): February 2012. Cambridge, UK: UNEP-WCMC.

Répartition



Conséquences

- Diversification des nomenclatures et des objectifs de gestion
- Absence d'harmonisation et d'équivalence entre les classifications nationales
- Complexification des types et des modalités de gestion (superpositions de statuts, ...)



Nécessité de parler un langage commun



Principes

Correspondre à la définition UICN d'aire protégée

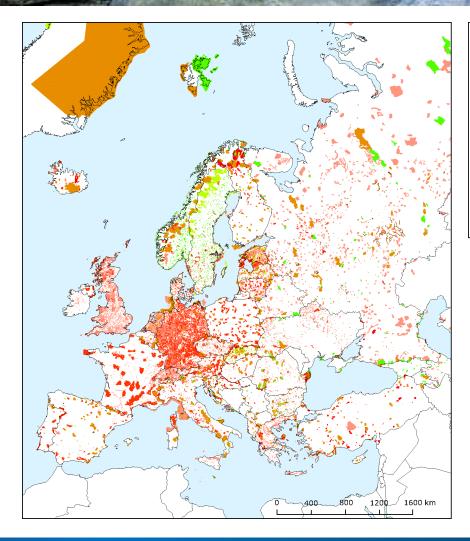
« un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens légaux ou autres, afin de favoriser la conservation à long-terme de la nature et des services écosystémiques et des valeurs culturelles qui y sont liés »

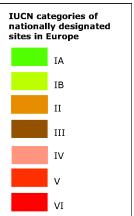
- Le système de classement des aires protégées est international
- Le choix de la catégorie se fait en fonction du principal objectif de gestion à long terme

Classification

	Intitulé	Principal objectif de gestion à long terme
la	Réserve naturelle intégrale	Recherche scientifique
lb	Zone de nature sauvage	Protection des ressources sauvages
II	Parc national	Protection d'écosystèmes à des fins récréatives
Ш	Monument naturel	Préservation d'éléments naturels spécifiques
IV	Aire de gestion des habitats ou des espèces	Conservation avec intervention de gestion
٧	Paysage protégé	Conservation de paysages et fins récréatives
VI	Aire protégée de ressources naturelles gérées	Utilisation durable des écosystèmes naturels

Europe







Pour les Etats et les régions

- Reconnaissance internationale (définition d'aire protégée)
- Faciliter les comparaisons entre pays/territoires
- Aider à planifier les systèmes d'aires protégées
- Encourager le développement de réseaux ayant un éventail d'objectifs de gestion adaptés aux conditions locales et nationales (ex. Polynésie française, Nouvelle-Calédonie)

Pour les gestionnaires

- Réflexion sur les modes de gestion : aider à organiser les activités dans les aires protégées en fonction des objectifs de gestion
- Outil de caractérisation de la gestion:
 - Réglementation des activités
 - Degré de naturalité/interventions
 - Type de gestion
 - Superpositions

Usages

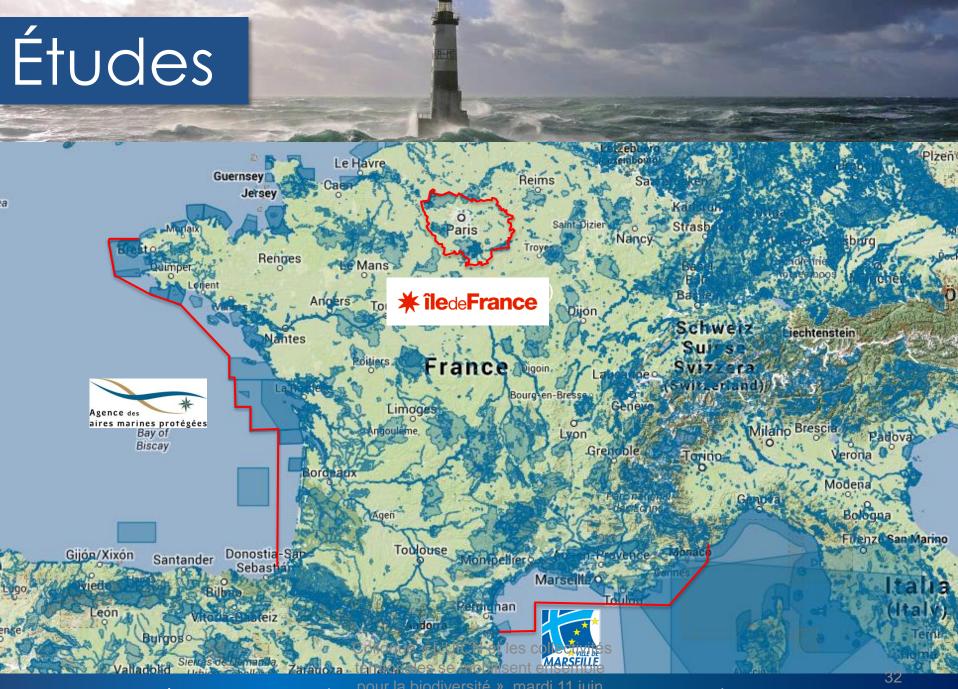
Bases de données

- Inventaire national du patrimoine naturel
- Nationally design areas (CDDA)
- Base de données mondiale protected planet



Programmes et rapports

- Programme de travail aires protégées de la Convention sur la diversité biologique
- Rapport Protected planet 2012 (WCMC)
- Rapport de l'agence européenne pour l'environnement (2011)



lle-de-France

Aires protégées de la région Île-de-France assignées

Arrêtés de protection de biotope	3/36	I٧
----------------------------------	------	----

- Réserves naturelles régionales 11/11 III/IV
- Réserves naturelles nationales 4/4
- Parcs naturels régionaux 3/4
- Sites Natura 20003/34IV
- Réserves biologiques 6 (IV)

Total

30

lle-de-France

Un processus participatif de validation

Pré-assignation

Consultation gestionnaire Validation Copil

aires

CDDA, PP







Office National des Forêts



















Certifier la qualité de gestion

LA LISTE VERTE DES AIRES PROTÉGÉES



Définition

- Une approche positive de l'évaluation de l'efficacité de gestion
 - Soutien à la gestion
 - Reconnaissance internationale
 - Mutualisation des bonnes expériences (effet d'entraînement)
- Système de gestion de l'aire protégée
 Bonnes pratiques
 Partager

- Principe d'amélioration continue
- Standards communs reconnus à l'échelle internationale
- En accord avec les éléments qualitatifs de l'objectif n°11 d'Aichi

Objectifs qualitatifs



STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ 2011-2020





Critères

Contexte

- Identification du site et des objectifs de gestion
- Identification des menaces
- Relations avec les acteurs/ partenaires
- Revue du contexte national/régional

Planification

- Evaluation de la planification
- Evaluation de la conception du site

Intrants

Evaluation des besoins de gestion

Processus

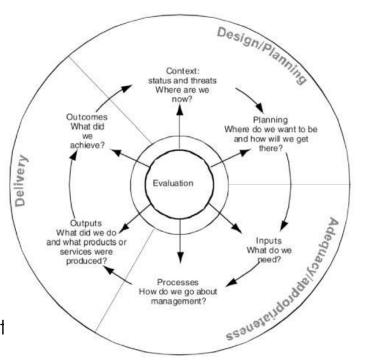
Evaluation du processus de gestion

Résultats

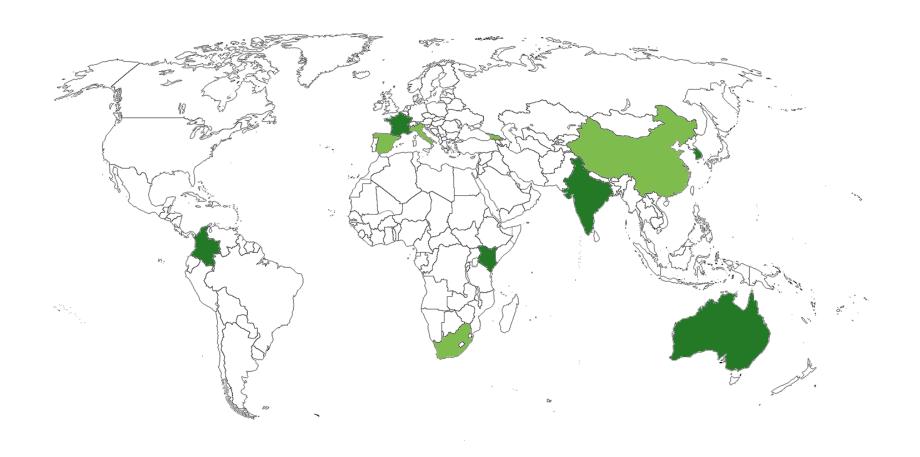
- Evaluation de la mise en oeuvre du plan de gest
- Evaluation du site/ indicateurs de résultats

Impacts

- Suivi et évaluation des impacts de gestion
- Synthèse et suivi des résultats de l'évaluation



Pays pilotes





Pour les Etats et les régions

- Outil de suivi de la mise en œuvre des engagements d'Aichi (n°11)
- Reconnaissance internationale des efforts de gestion
- Amélioration de la performance des systèmes d'aires protégées

Pour les gestionnaires

- Evaluation des résultats de la gestion
- Valorisation et partage des bonnes pratiques
- Renforcement des réponses aux menaces
- Augmentation de la participation des parties prenantes



Catégories de gestion

But: caractériser les objectifs de la gestion

Condition: répondre à la définition UICN d'une aire protégée (statuts nationaux, régionaux, départementaux)

Territoires pilotes: aires marines protégées Atlantique (2012), aires protégées en Île-de-France, Méditerranée (2012/3)

Liste verte

But: évaluer les résultats de la gestion et valoriser les meilleures pratiques

Condition: être conforme aux catégories UICN et disposer d'un système de gestion

Territoires pilotes: aires protégées en Île-de-France (2013) et en Méditerranée (2014)



Merci de votre attention



Contact



Commission aires protégées

Président: François LETOURNEUX

La Commission aires protégées est composée de 75 membres, à la fois scientifiques et représentants des principaux réseaux de gestionnaires d'espaces protégés. Elle constitue une plateforme d'expertise unique en France, située à l'interface entre l'échelon national et le programme global des aires protégées de l'UICN.



twitter.com/airesprotegees

www.uicn.fr



Adresse

26 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris

Téléphone

+33(0)1.43.31.02.79

Courriel

thierry.lefebvre@uicn.fr

